

Castelnaudary, le 25 février 2021

Objet : Réunion du Conseil Communautaire

MERCREDI 3 MARS 2021
A 18H30
Halle aux Grains
Place de La République
11400 CASTELNAUDARY

Cette réunion n'est pas ouverte physiquement au public.

Les débats de cette séance seront accessibles en direct au public de manière électronique sur la page facebook de la Communauté de Communes à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/CastelnaudaryLauragaisAudois>

ORDRE DU JOUR :

- Tenue du conseil communautaire à huis clos (si nécessaire)
- Modification des membres à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
- Modification de la composition de la commission communication
- Modification statutaire n°8 : restitution de la compétence optionnelle Politique du logement et du cadre de vie
- Avis sur le transfert de la compétence d'organisation de la mobilité
- Mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial intercommunal
- Vote des comptes de gestion 2020 : CCCLA, atelier relais Cardona, atelier relais route de Marquein, office du tourisme, port fluvial, parc d'activités Manivel, parc d'activités Fendeille 2, SPANC, station-service, transport à la demande, GEMAPI, eau régie, eau DSP, assainissement régie, assainissement DSP
- Vote des comptes administratif 2020 : CCCLA, atelier relais Cardona, atelier relais route de Marquein, office du tourisme, port fluvial, parc d'activités Manivel, parc d'activités Fendeille 2, SPANC, station-service, transport à la demande, GEMAPI, eau régie, eau DSP, assainissement régie, assainissement DSP
- Affectation du résultat 2020 sur le budget 2021 atelier relais Cardona
- Affectation du résultat 2020 sur le budget 2021 Atelier route de Marquein
- Cession de masques FFP2 aux communes
- Tarification 2021 pour l'accueil d'urgence des crèches
- Adaptation des tarifs de l'école de musique pour le 2ème trimestre
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour le fonctionnement 2021 de l'école de musique
- Avenant bilatéral n° 1 Convention de partenariat entre la Région, le Département et les établissements publics de coopération intercommunale créant le L'OCCAL
- Acceptation de l'offre de concours de Madame et Monsieur RUBERTELLI Grégory pour l'extension de réseau d'eau potable et d'eau usées – Approbation et autorisation de signature de la convention de financement
- Adhésion à l'Assemblée des Communautés de France
- Adhésion à l'association des Ludothèques françaises

- Autorisation de signer la convention d'adhésion au programme Petites Villes de demain
- Demande de subvention à la DRAC pour des projets d'action culturelle
- Autorisation de signer le bail emphytéotique avec CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES PS1 (Responsable Foncier Région Sud au sein de la société EDF Renouvelables France) pour la mise à disposition des terrains nécessaires à l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune de FENDEILLE
- Autorisation de signer le bail emphytéotique avec CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES PS1 (Responsable Foncier Région Sud au sein de la société EDF Renouvelables France) pour la mise à disposition des terrains nécessaires à l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune de SAINT-PAPOUL
- Contrat de stationnement pour le port entre la CCCLA et la société France Fluviale
- Conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et la commune de CASTELNAUDARY Tranche 1 – Rue Pasteur / Tranche 2 – Grand Rue
- Approbation du plan de zonage d'assainissement de la commune de VILLEMAGNE
- Election des représentants de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois à la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes pour les travaux d'entretien de voirie, de mise en sécurité et d'amélioration structurante de la voirie
- Mise à jour n°6 du règlement intérieur du personnel
- Modification horaires de la médiathèque de SALLES SUR L'HERS
- Modification du tableau des effectifs au 01/04/2021



Le Président,


Philippe GREFFIER